



Communiqué de presse

Le 01 février 2021

Par retour à notre demande de participation au beauvau de la sécurité, vous évoquez dans votre courrier, que les thématiques afférentes à la Police Municipale et plus largement au continuum de sécurité, seront traitées dans le cadre du projet de loi relatif à la sécurité globale.

Le professionnalisme des agents n'est plus à démontrer.

Les policiers municipaux, troisième force de sécurité et primo-intervenant sur la voie publique, subissent de la même manière que nos collègues policiers nationaux et gendarmes, l'augmentation de la délinquance avec des interventions toujours plus violentes.

Aujourd'hui, il est indispensable d'engager un travail avec tous les partenaires, policiers municipaux, AMF, partenaires sociaux, représentants de l'État, afin de prendre des dispositions concrètes non pas pour les polices municipales mais pour LA police municipale.

Ensemble construisons LA police municipale de demain.

Les attentes sont grandes par l'ensemble des 24000 policiers municipaux et des thèmes devront être abordés sans détour.

C'est pourquoi Force Ouvrière Police Municipale souhaite un débat sur « l'émergence d'une nouvelle Police Municipale » avec des sujets indispensables à traiter :

- Le volet social
- Création d'une doctrine d'emploi de la Police Municipale
- Refonte des cadres d'emplois
- Création d'un statut des ASVP
- Evolution du cadre d'emplois du Garde Champêtre

Vous l'aurez compris, donnons ensemble un nouvel élan à la profession, répondons présent à ce défi de taille. Nous espérons compter sur votre engagement et votre détermination pour mettre en place cette décision inédite.

Les Secrétaires Généraux

Christophe LEVEILLE – Ludovic DURAND